




*Liberté • Égalité • Fraternité*

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

## **PRÉFET DU NORD**

**DIRECTION DES POLITIQUES PUBLIQUES**  
**Bureau des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement**

----  
 **03.20.30.56.83**  
----

**Commune de LOON-PLAGE**

### **AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE**

La SAS ENTREPOSE PROJETS - siège social : Immeuble Hampton 165 Boulevard de Valmy 92700 COLOMBES - a déposé un dossier en vue d'exploiter un bâtiment de fabrication de mâts d'éoliennes offshore, à LOON-PLAGE Route de la Maison Blanche - Port Ouest, comprenant les activités principales suivantes soumises à autorisation au titre des rubriques de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement :

**2567-2-a** Galvanisation, étamage de métaux ou revêtement métallique d'un matériau

**2940-2-a** Vernis, peinture, apprêt, colle, enduit, etc. (application, cuisson, séchage de) sur support quelconque (métal, bois, plastique, cuir, papier, textile...)

**3230-c** Transformation des métaux ferreux

**3670** Traitement de surface de matières, d'objets ou de produits à l'aide de solvants organiques

ainsi que diverses activités soumises à déclaration au titre des rubriques n° 1220-3, 1412 2b, 1418-3, 1432 2b, 2560 B et 2575

Conformément aux dispositions du code de l'environnement, cette demande sera soumise à enquête publique en mairie de **LOON-PLAGE du 8 septembre 2015 au 8 octobre 2015 inclus**, où le public pourra prendre connaissance du dossier, tous les jours ouvrables, aux heures d'ouverture des bureaux et formuler ses observations qui seront consignées sur le registre d'enquête ouvert à cet effet ou par voie électronique à l'adresse suivante : [pref-installations-classees@nord.gouv.fr](mailto:pref-installations-classees@nord.gouv.fr).

Monsieur Frédéric INGELAERE, commissaire-enquêteur, se tiendra à la disposition du public en mairie de **LOON-PLAGE, le 8 septembre 2015 de 9 heures à 12 heures, le 17 septembre 2015 de 14 heures à 17 heures, le 23 septembre 2015 de 9 heures à 12 heures, le 29 septembre 2015 de 14 heures à 17 heures et le 8 octobre 2015 de 14 heures à 17 heures.**

Les observations écrites ou orales auxquelles la demande susvisée donnerait lieu devront, avant l'expiration du délai d'enquête ci-dessus fixé, être consignées au registre ouvert à cet effet, lequel restera à la disposition du public pendant le même temps en mairie de LOON-PLAGE. Des observations peuvent être transmises par voie électronique à l'adresse suivante : [pref-installations-classees@nord.gouv.fr](mailto:pref-installations-classees@nord.gouv.fr).

A l'issue de l'enquête, toute personne intéressée pourra prendre connaissance du dossier d'enquête publique à la Préfecture du Nord aux heures d'ouverture du public, ou sur le site internet ([www.nord.gouv.fr](http://www.nord.gouv.fr)- Rubrique ICPE – autres ICPE – agricoles, industrielles, etc - autorisations) ou auprès des mairies consultées lors de l'enquête publique.

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure est une autorisation assortie du respect de prescriptions ou un refus.